

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la Banque Populaire Régionale de Marrakech-Beni Mellal représentée par son Président du Directoire, Monsieur Abdelkhalek Bendriss, a déclaré le 23 avril 2014, avoir acquis sur le marché de blocs, le 17 avril 2014, 1 302 610 actions BCP, au cours unitaire de 197,25 DH, franchissant à la hausse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite banque.

Suite à cette transaction, la Banque Populaire Régionale de Marrakech-Beni Mellal détient 9 803 670 actions BCP, soit 5,66% du capital de ladite banque.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement de seuil précité, la Banque Populaire Régionale de Marrakech-Beni Mellal envisage de poursuivre ses achats sur la valeur BCP.

Contact CDVM :

Tel : 05 37 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières